

600 - Développement et animation territoriale

**Proposition de participation financière à
la restructuration du stade de la Meinau**

Rapport n° CD/2018/016

Service Chef de file :

J - Mission éducation, sport, jeunesse

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Quel que soit son niveau de compétition, le Racing-club de Strasbourg entretient une relation spéciale avec les Alsaciens. Ses particularités ont toujours été l'engouement et l'attractivité : il a régulièrement drainé un public important de fidèles supporters originaires de tout le département et même au-delà, jusqu'à rassembler 26 000 spectateurs, soit la capacité totale du stade.

Le Racing-club de Strasbourg Alsace contribue naturellement au rayonnement et à l'attractivité de la ville, du département et de l'Alsace. Il est la maison de tous les alsaciens et la vitrine de l'Alsace.

Le présent rapport propose de décider du principe d'une participation financière du Département à hauteur de 10 M€ pour les travaux de restructuration du stade de la Meinau à Strasbourg.

Le Racing-Club de Strasbourg Alsace a connu un véritable rebond ces dernières années en championnat de France. Quel que soit le niveau de compétition du club, ses particularités ont toujours été l'engouement et l'attractivité : il a régulièrement drainé un public important de fidèles supporters originaires de tout le département et même au-delà.

Le Racing-club de Strasbourg Alsace contribue naturellement au rayonnement et à l'attractivité de la ville, du département et de l'Alsace. Il est la maison de tous les alsaciens et la vitrine de l'Alsace.

La Société par Actions Simplifiée Racing-Club de Strasbourg Alsace (R.C.S.A.) gère les activités professionnelles de l'équipe première en ligue 1 du championnat de France.

En partenariat avec l'Eurométropole de Strasbourg, propriétaire du stade de la Meinau, elle a travaillé à un projet de restructuration du stade, afin que l'équipe première dispose d'un équipement sportif à la hauteur de ses ambitions, moderne, amélioré et permettant de proposer des prestations attendues tant par les spectateurs que les partenaires du club.

Ce projet de réhabilitation du stade de la Meinau vise plusieurs objectifs :

- Porter sa capacité de 27 000 places à 32 000 places ;
- Améliorer les services attendus par les spectateurs : création d'une « fanzone », modification des sièges, aménagement des tribunes et des espaces grands publics pour les rendre plus fonctionnels ;
- Renouveler les espaces dits « à prestation » : nouveaux salons, nouvelles loges, rénovation des espaces de prestation. Il s'agit de permettre au club de générer des moyens économiques complémentaires ;

- Améliorer les infrastructures existantes : pelouse avec système de chauffage intégré, reprise partielle de la toiture, couverture WIFI...

Cette restructuration d'envergure doit permettre d'accompagner le projet sportif du club et de le doter des meilleurs atouts possibles pour favoriser son maintien durable en Ligue 1. Elle permettrait également de viser une homologation pour des compétitions internationales. Cet équipement permettrait ainsi l'accueil de manifestations ou d'évènements internationaux, nationaux, régionaux, départementaux...

Ce projet confortera l'attractivité de l'Alsace, ainsi dotée d'un équipement à rayonnement national pour ses entreprises, ses associations et ses habitants.

Il convient de rappeler enfin que le Racing-club de Strasbourg est un partenaire clef du Département dans le cœur de ses politiques publiques : accès à l'emploi avec des manifestations d'envergure (job dating), prise en compte du handicap, mobilisation des jeunes (jeunes confiés au service de protection de l'enfance, par exemple), ...

Le coût global de ce projet est estimé à 100 M€ HT. Les collectivités publiques (Département du Bas-Rhin, Ville de Strasbourg, Eurométropole, Région Grand Est) prévoient d'y contribuer à hauteur de 60 M€.

Il est proposé que le Département prenne l'engagement d'accompagner et de soutenir ce projet, en mobilisant une participation financière équivalente à celle de la Ville de Strasbourg, soit 10 M€, au titre du soutien à l'attractivité et au rayonnement de l'Alsace.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil départemental, statuant sur proposition de son président :

Décide le principe de la mobilisation d'une participation financière de 10 M€ en faveur du projet de restructuration du stade de la Meinau à Strasbourg.

Strasbourg, le 13/06/18

Le Président,



Frédéric BIERRY